



AGRICULTURE



Mifa S.A

Deux ans au service du financement des acteurs agricoles

Le 25 juin dernier, le Mifa (Mécanisme incitatif de financement agricole) fondé sur le partage de risques a eu 2 ans. Depuis sa création, Le Mifa met en œuvre des stratégies pour faciliter le financement agricole.

PAGE 5

POLITIQUE



Décentralisation

Quand Jean-Pierre Fabre entre enfin dans le concret

Depuis leur élection à la tête des municipalités de notre pays, beaucoup de maires n'ont pas encore posé d'actes vraiment tangibles. Mais petit à petit, des intentions commencent par s'exprimer. Jean-Pierre Fabre, le maire du Golfe ...

PAGE 3

Ecobank transnational incorporated

D'importants progrès réalisés en 2019

En 2019, Ecobank transnational incorporated (Eti) a réalisé d'importants progrès ...

PAGE 5

Lutte contre la Covid-19

Le Togo puise dans ses ressources thérapeutiques naturelles

Mise en place il y a quelques semaines par le président de l'université de Lomé, le professeur Dodzi Komla Kokoroko, la Commission Adhoc de riposte contre la Covid-19 vient de publier les résultats de ses travaux. Ce fut hier lors d'une conférence de presse à l'université de Lomé. Quatre médicaments ...



PAGE 3



Dossier / Covid-19

Ce qu'il faut retenir des trois mois de lutte contre le coronavirus au Togo

Depuis le premier cas positif du coronavirus au Togo officiellement annoncé le 06 mars 2020, le pays est entré en mode alerte. Ainsi, dans son adresse à la nation le 1er avril 2020, le président de la République togolaise, Faure Gnassingbé, a décrété l'état d'urgence sanitaire de trois mois, pour lutter contre le coronavirus afin de l'éradiquer. Durant les trois mois ...

PAGES 6&7

DERNIERES HEURES

Covid-19 et reprise des activités au Togo : empêcher à tout prix la naissance de foyers épidémiques

La reprise progressive des activités à laquelle l'on assiste dans notre pays depuis quelques jours pourrait constituer une source d'inquiétude pour les membres du Comité national de gestion de la riposte au Covid-19 (CNGR-Covid-19). En effet, si l'on ne fait pas attention, des foyers épidémiques pourraient naître, notamment dans les milieux professionnels. Le professeur-colonel Djibril Mohaman appelle à la vigilance.

Le coordinateur de la riposte, en faisant le bilan de la semaine écoulée, fait remarquer que le nombre des contaminations grimpe à nouveau. La semaine dernière l'on a enregistré au total 74 cas positifs. Il est vrai que la plupart de ces contaminations sont dues à l'arrivée de voyageurs. Ce sont essentiellement des personnes testées positives parmi les compatriotes qui ont été rapatriés récemment par le gouvernement. « Les voyageurs venus du proche et du Moyen-Orient ont augmenté le nombre de cas positifs », ...

PAGE 3

Covid-19

Le Profamed offre du matériel de protection aux médias publics

Le Projet de formation et d'appui au secteur de l'audiovisuel et des médias (Profamed) a offert ce jeudi 2 juillet, du matériel de protection contre la Covid-19 aux médias publics. La cérémonie de remise du matériel s'est ...



PAGE 11



SOMMAIRE

Russie / Référendum
Vladimir Poutine obtient l'option du peuple pour
remplir jusqu'en 2036



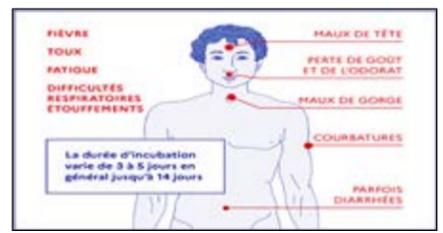
P 4

« A feu nu »
Un clin d'œil de Théo Ananissou aux écrivains
africains oubliés des éditions parisiennes



P 9

Covid-19
Attention aux cas asymptomatiques, pré-
symptomatiques et aux cas bénins



P 10

Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

KLUTSE Dovi Amélevo, coiffeuse grâce au crédit AJSEF du FNFI

Pour le compte de ce dernier numéro de la semaine, Madame KLUTSE Dovi Amélevo, qui a pu s'installer en tant que coiffeuse partage avec vous dans les lignes qui suivent les secrets de sa réussite. Aujourd'hui elle est fière d'exercer le métier de ses rêves. Retour sur le parcours de cette trentenaire.

L'histoire de Madame Amélevo ressemble trait pour trait à celle de plusieurs jeunes artisans qui après avoir obtenu leurs Certificat de Fin d'Apprentissage (CFA) se retrouvent dans des situations financières difficiles pour se mettre à leur propre compte en ouvrant leurs ateliers. Amélevo, 31 ans, a pendant trois années suivi une formation en coiffure, formation sanctionnée par un CFA qui lui donne désormais le quitus d'ouvrir son atelier. Nantie désormais de son diplôme, notre jeune dame calme et réservée de nature se retrouve confrontée à un problème, source de financement.

"Pendant que j'achevais ma formation, je voyais déjà que je serai confrontée à un problème financier quand il sera question pour moi d'ouvrir mon atelier. Et depuis lors je cherchais par quels moyens je pouvais contracter un crédit pour pouvoir me lancer. Il est vrai que j'avais de petites économies mais il m'en

fallait bien plus pour pouvoir acquérir tout ce dont j'ai besoin. Alors j'ai été orientée vers PADES microfinance pour voir si j'étais éligible à un des nombreux produits du FNFI."

Et justement pour informer périodiquement les potentiels bénéficiaires des opportunités offertes par le FNFI, il est organisé assez souvent, en plus des émissions radios de sensibilisation de masse, des séances de partages d'informations au sein des PSF partenaires du FNFI.

"A cette séance d'échange et de discussions, il nous a été partagé le produit AJSEF et quelles conditions il fallait remplir pour pouvoir en bénéficier. J'avoue que j'ai été très surprise des conditions très souples qui étaient exigées avant de pouvoir bénéficier du crédit jeune du FNFI. Sans tarder, je me suis pliée aux exigences requises et au bout de quelques semaines, j'ai obtenu un premier crédit de 300.000 FCFA qui m'a



KLUTSE Dovi Amélevo

permis de pouvoir équiper en kits d'outillage le petit atelier que voici. Et comme vous pouvez le constater avec moi, j'ai tout ce qu'il me faut pour offrir aux cheveux de ma clientèle des soins de qualité."

Aujourd'hui, notre

interlocutrice mesure tout l'impact du crédit AJSEF sur son quotidien, elle s'épanouit chaque jour davantage et renforce son autonomie.

"Je suis très heureuse d'exercer le métier de mon choix. C'est vraiment réconfortant de voir que

les gens te font confiance et affluent dans ton salon de coiffure. Toutes ces marques de confiance ajoutées aux revenus que je dégage me comblent de bonheur et me galvanise à aller encore et encore plus loin".

KD

Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolalkina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togomatin
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... précise le colonel Djibril. Il y a aussi des voyageurs venus des pays voisins et qui se révèlent positifs plus tard. « Les cas autochtones sont plutôt faibles », reconnaît le coordinateur. Même les cas d'élèves qui sont signalés depuis quelques jours viennent en grande partie de ceux qui ont franchi les frontières pour reprendre les cours, et qui ont été soumis

au test, conformément aux mesures gouvernementales prises pour sécuriser l'ouverture des classes.

Mais, cela ne doit pas constituer une raison pour que la population autochtone néglige le port de masque de protection et le respect des autres mesures barrières. En effet, ces cas positifs rentrent toujours en contact avec

des personnes au sein de nos communautés. Le risque est donc toujours intact et il faut en prendre conscience.

L'autre inquiétude du professeur Djibril et de son équipe actuellement, est que des foyers épidémiques prennent naissance avec la reprise des activités. Un cas a été malheureusement enregistré dans la

zone franche. Une entreprise a été fermée momentanément parce que l'on a décelé en son sein 22 cas, un des employés ayant d'ailleurs contaminé son enfant.

Ces employés vivent dans le Grand Lomé et à Tsévié. Ils ont engendré à eux seuls, plus de 400 cas contact qui sont actuellement suivis. Voilà de quoi est capable le virus

de la Covid-19 en un laps de temps ! Il faudra donc faire beaucoup attention, alors que l'on est dans une dynamique irréversible de réouverture. « Il revient à chaque secteur d'activité d'adapter les mesures barrières à ses besoins, mais aussi à ses particularités », conseille le professeur-colonel Djibril Mohaman.

Edem Dadzie

Décentralisation

Quand Jean-Pierre Fabre entre enfin dans le concret

Depuis leur élection à la tête des municipalités de notre pays, beaucoup de maires n'ont pas encore posé d'actes vraiment tangibles. Mais petit à petit, des intentions commencent par s'exprimer. Jean-Pierre Fabre, le maire du Golfe 4 nourrit de grandes ambitions pour sa commune. Il faudra aller plus loin en concrétisant ces bonnes idées.

Le maire du Golfe 4 a fait sa première grande illustration il y a quelques mois en voulant s'occuper de la reconstruction du bâtiment principal du grand marché de Lomé, qui il faut le rappeler, se trouve dans sa zone de couverture. Mais très vite, il a dû calmer ses ardeurs, lorsque le gouvernement lui a signifié clairement que cela ne relève pas de sa compétence.

En effet, selon la loi sur la décentralisation et les libertés locales, le gouvernement garde

toujours le contrôle sur un certain nombre de biens de l'Etat. Même ceux qui sont mis à la disposition des mairies sont gérés sous le regard vigilant du gouvernement. Et dans le Grand Lomé particulièrement où se situe la mairie du Golfe 4, le District autonome du Grand Lomé (DAGL) est au-dessus de toutes les mairies.

Mais cela n'empêche pas les conseils municipaux de prendre des initiatives en faveur de leurs communautés. Ceux-ci disposent d'une part non



Jean-Pierre Fabre

négligeable d'autonomie. Sur cette base, monsieur Fabre esquisse les contours de son action. Davantage d'équipements publics, des routes, de l'éclairage public, des services sociaux, de l'assainissement, des

équipements pour les jeunes et une stratégie pour attirer les entreprises dans la municipalité. Voilà qui devient intéressant. Vivement que tous les élus locaux pensent, mais aussi agissent afin

que la population cesse d'attendre à chaque instant d'hypothétiques assistances de la part du pouvoir central.

« Je veux être un maire utile qui saura répondre aux demandes légitimes de la population », déclare Jean-Pierre Fabre. L'on peut dire qu'enfin le président de l'Alliance nationale pour le changement (ANC) quitte la politique-mirage pour du concret. Toutefois, que cela ne s'arrête pas à des déclarations d'intentions. L'un des chantiers importants pour les maires, est de doter leurs communes de plans de développement ambitieux et respectueux de l'environnement.

TM

Lutte contre la Covid-19

Le Togo puise dans ses ressources thérapeutiques naturelles

Mise en place il y a quelques semaines par le président de l'université de Lomé, le professeur Dodzi Komla Kokoroko, la Commission Adhoc de riposte contre la Covid-19 vient de publier les résultats de ses travaux. Ce fut hier lors d'une conférence de presse à l'université de Lomé. Quatre médicaments sont issus de la synthèse d'une centaine de propositions. Le Togo puise ainsi dans ses ressources naturelles thérapeutiques.

« La vision d'une université est de répondre aux grands défis mondiaux », a déclaré le professeur Majesté Ihou Wateba, médecin-infectiologue, doyen de la Faculté des sciences de la santé (FSS) de l'UL et responsable du centre de prise en charge des patients du coronavirus à Lomé. Conformément à cette déclaration, le professeur Kokoroko a réussi à mettre ensemble les praticiens de la médecine traditionnelle et ceux de la médecine moderne afin de faire jaillir la lumière.

Et comme le disait le professeur Didier Ekouvi,

épidémiologiste, membre du Conseil scientifique mis en place par le chef de l'Etat, il n'y a pas de remède à ce jour contre le coronavirus. Cela a donné la latitude à chaque pays d'aller fouiller dans ses ressources. Le président Kokoroko touche du doigt les réformes entreprises depuis quelques années à l'UL et qui ont permis aux enseignants-chercheurs de mettre leurs compétences au service de la nation.

Après donc les tests en laboratoire et sur des humains, les chercheurs togolais pouvaient affirmer sans risque de se tromper : « Eureka ». Les quatre



Professeur Dodzi Komla Kokoroko

médicaments qui seront désormais introduits dans le protocole de soin sont : l'Imunitum (booster l'immunité), Immu-Top (améliore la saturation en oxygène), Secure et Biocire (anti VIH, antimicrobien,

anti-inflammatoire).

Mais attention, précise le professeur Ihou : « nous n'avons pas trouvé un médicament qui soigne la Covid-19. Il n'y a pas de remède qui tue un virus. Il s'agit d'immuno-

stimulateurs qui boostent l'organisme, lui permettant de vaincre le virus ». Et c'est une grande avancée pour notre pays dans la lutte contre le coronavirus, mais aussi contre d'autres problèmes de santé d'origine virale ou autres.

« Vous faites la fierté de notre université et de la République », leur a adressé le professeur Kokoroko. « Aucun des médicaments que nous utilisons dans le protocole de soin au Togo aujourd'hui, n'a suivi les étapes rigoureuses établies par l'université de Lomé, avec des spécialistes de renom », rassure le professeur Ihou. Et au professeur Mireille Prince-David, bactériologue-virologue, de renchérir : « si ce travail n'était pas bon du point de vue éthique, il ne serait jamais passé ».

TM

Bénin / Tentative de coup d'Etat Le pouvoir Talon opte pour des réserves

L'affaire ébruitée par le magazine panafricain Jeune Afrique a fait le tour du monde et la UNE des journaux. Sans aller dans les détails sur cette présumée tentative de coup d'Etat déjouée, le journal Jeune Afrique fait état de plusieurs arrestations dans les rangs des militaires. En conférence de presse ce 2 juillet 2020, le porte-parole du gouvernement confirme des arrestations, mais émet des réserves quant à la tentative de coup d'Etat présumée.



Patrice Talon recevant les honneurs militaires

Le gouvernement béninois a tenu son traditionnel point de presse à la suite du Conseil des ministres de ce 1er juillet 2020 à Cotonou. Entre autres sujets abordés par Alain Orounla, porte-parole du gouvernement béninois, la tentative présumée de coup d'Etat déjouée. Comme il fallait s'y attendre, les questions des journalistes ont fusé de partout. Mais pour calmer l'ardeur des journalistes pressés d'avoir plus de détails sur l'affaire, la deuxième du genre après celle de mars dernier restée sans suites, Alain Orounla a presque surpris par ses réponses.

En effet, le ministre porte-parole du gouvernement reconnaît que « plus d'une dizaine de personnes ont été déférées pour des actes susceptibles de revêtir la qualification d'acte terroriste ». Mais, précise-t-il, « rien ne confirme que

ces individus s'apprêtaient à perpétrer ce qui se dit ». Le ministre conseille donc d'attendre les conclusions des enquêtes lancées par la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (Criet) qui va situer les responsabilités et préciser ce qu'il s'est réellement passé.

Selon les informations recueillies par Rfi, et qui vont dans le sens de celles glanées par le magazine Jeune Afrique, des militaires uniquement des hommes de rang, ainsi que des civils ont été arrêtés et placés en détention provisoire la semaine dernière. Ils auraient en projet, selon les informations, de prendre en otage le haut commandement militaire pour montrer qu'il y a malaise dans le pays. Il n'y a pas eu un début d'action avant leur arrestation. Ils ont été infiltrés, épiés et surveillés.

T.M.

Guinée-Bissau / Majorité à l'Assemblée nationale Le nouveau président Umaro Sissoco Embaló accusé de terrorisme d'Etat

A peine installé au pouvoir suite à une bataille constitutionnelle tranchée par la Cedeao, le président Bissau-Guinéen Umaro Sissoco Embaló, est déjà accusé de vouloir instaurer une politique d'intimidation et de terreur dans le pays. A la faveur d'un vote mercredi 1er juillet 2020 au siège de l'Assemblée nationale, les parlementaires bissau-guinéens ont offert une victoire quasi sans appel au camp du nouveau président.

À l'issue d'une séance boycottée par le PAIGC, majoritaire à l'Assemblée depuis les législatives de mars 2019 (54 sièges sur 102), le candidat du Madem et ses alliés ont ravi la majorité parlementaire au parti de Domingos Simões Pereira, dit DSP. Cette redistribution a abouti à la validation du programme de Nuno Gomes Nabiam (APU), nommé Premier ministre en février, par 55 voix contre une.

Le vote, porté par la coalition du chef de l'État (Madem G-15, APU et PRS), a été appuyé par cinq parlementaires du PAIGC. Si certains d'entre eux revendiquent un vote visant à faire sauter les blocages politiques, le PAIGC dénonce de son côté les manœuvres du président Embaló.

En conférence de presse quelques jours avant, le parti de Domingos Simões Pereira fustigeait « l'instauration de la terreur et de la barbarie contre le gouvernement démocratiquement élu » lors des législatives de 2019. « Un terrorisme d'État » ayant selon lui mené « à une série d'arrestations arbitraires » de militants et de cadres politiques et de



Umaro Sissoco Embaló

nombreuses pressions. « Embaló a utilisé l'ambiguïté des textes constitutionnels, l'appui des forces de sécurité et la menace judiciaire pour disperser le gouvernement à majorité PAIGC, imposant son pouvoir de facto », décrypte le chercheur au CNRS Vincent Foucher. Plusieurs responsables PAIGC sont partis à l'étranger ou réfugiés dans des ambassades internationales. Sous forte

pression, certains députés PAIGC ont fini par basculer et donner ainsi une majorité à la coalition pro-Sissoco Embaló », ajoute ce spécialiste de la Guinée-Bissau.

Appuyé par les forces armées et actuellement à la tête de l'exécutif et du législatif, le camp d'Umaro Sissoco Embaló et de Nuno Gomes Nabiam a désormais les coudées franches pour gouverner.

T.M. et Jeune Afrique

Russie / Référendum

Vladimir Poutine obtient l'onction du peuple pour rempiler jusqu'en 2036

L'issue de ce référendum était prévisible. Dans ce pays de l'hémisphère nord, où la démocratie une résonance particulière dans le subconscient des dirigeants, le vote pour un référendum dont l'issue est connue d'avance est presque un banal rituel qui ne surprend plus personne. Car, comment s'attendre à un autre résultat que le « OUI », lorsque le scrutin s'est caractérisé par une campagne électorale à sens unique, des bureaux de vote ambulants, et des loteries organisées pour encourager les électeurs à voter ?

Une semaine durant, les Russes ont été appelés à choisir entre un « OUI » à la nouvelle Constitution qui autorise l'actuel président Vladimir Poutine à s'octroyer deux autres mandats, et un « NON » qui, d'ailleurs n'aurait

presqu'aucun sens.

Avant même la fin du scrutin, les instituts de sondage russes donnaient déjà le OUI gagnant à plus de 75% des voix. Possible que ce soit là aussi une manipulation de chiffres.



Vladimir Poutine

Mais la commission électorale, impuissante, ne peut que s'en complaire. Et c'est sans surprises que le OUI a été annoncé vainqueur, ce mercredi 1er

juillet 2020, à plus de 77% avec une participation avoisinant les 65%.

Avec ce vote de la nouvelle Constitution, le président

Vladimir Poutine a la possibilité d'effectuer deux nouveaux mandats, et de rester au pouvoir jusqu'en 2036. Même si l'intéressé entretient un flou autour de ses intentions, de nombreux observateurs estiment en fait que le président russe ne sait pas encore ce qu'il fera. Il souhaite selon eux, se laisser plusieurs options : se chercher un successeur, ou se donner la possibilité de rester au pouvoir. Comme président ou alors à la tête de ce Conseil d'État dont le rôle a été renforcé au sein de la Constitution.

T.M.

Covid-19**Les PME ont besoin d'une restructuration financière**

Un webinaire s'est tenu le 25 juin dernier à Abidjan en Côte d'Ivoire sur « le financement des Petites et moyennes entreprises dans le contexte du Covid-19 ». L'initiative a été organisée par le partenariat « Making Finance Work for Africa » (MFW4A).

Les participants au webinaire d'Abidjan ont échangé sur le financement des Petites et moyennes entreprises (PME) à l'heure du coronavirus. Pour eux, il est nécessaire d'aider à la restructuration financière et au repositionnement stratégique des PME après la crise. Ils ont aussi évoqué les défis actuels et les approches réussies en matière de financement de PME en Afrique dans ce contexte et les opportunités qu'offrent les solutions numériques. La pandémie de Covid-19 s'accompagne, dans de nombreux pays, d'un ralentissement sans précédent de l'activité économique et des

flux commerciaux. De nombreuses entreprises, en particulier les PME, fonctionnent en situation d'inquiétude, au ralenti, ou ont même fermé temporairement et risquent la faillite. Les PME en Afrique pourraient avoir perdu entre 20 et 40 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 2020. Tout en rappelant le caractère salutaire des mesures de soutien prises par les États, les banques centrales, les institutions financières de développement et les institutions financières en faveur des entreprises et des PME afin de résorber leurs difficultés immédiates, les panélistes ont insisté sur



la nécessité de mesures complémentaires. Au-delà des besoins immédiats en matière de financement de la trésorerie notamment, de report d'échéances, il serait judicieux d'encadrer davantage les PME dans la gestion de crise, la restructuration financière et le repositionnement stratégique après la crise. Par ailleurs, la crise s'est accompagnée d'une accélération de la numérisation à laquelle

les PME doivent s'adapter, notamment celle du secteur bancaire, des process de capital-investissement, du « e-gouvernement ».

Le webinaire tenu le 25 juin dernier à Abidjan, sur le financement des PME en cette période difficile du Covid-19, a vu la participation de plusieurs personnalités. Parmi elles, le directeur général de la BICIGUI Groupe BNP Paribas, Denis Rubrice,

le directeur général de Partech, Cyril Collon, d'Azur Partners, Tarik Haddi, le président du groupe Investisseurs & Partenaires et ancien directeur général de l'Agence française de développement, Jean-Michel Severino et le directeur de la Clientèle des particuliers et professionnels de la Banque malienne de solidarité, Almoustapha Touré.

La rédaction

Ecobank transnational incorporated**D'importants progrès réalisés en 2019**

En 2019, Ecobank transnational incorporated (Eti) a réalisé d'importants progrès. Lors de sa 32ème assemblée générale ordinaire tenue le 30 juin à Lagos au Nigéria, les actionnaires sont revenus sur les prouesses réalisées par la banque l'année dernière.



Le siège d'Ecobank à Lomé

La 32ème assemblée générale ordinaire d'Eti a été suivie d'une assemblée générale extraordinaire. Au cours de cette rencontre le président sortant du groupe, Emmanuel Ikazoboh a rappelé que ces dernières années, la banque panafricaine a réalisé « de meilleurs fondements commerciaux et opérationnels, le leadership dans une gamme de produits digitaux évolutifs,

de solides processus de gouvernance d'entreprise et une discipline durable dans la gestion des dépenses. Nous continuons à œuvrer pour accélérer un retour sur investissement supérieur au coût du capital dans l'ensemble du groupe en dépit des conditions économiques difficiles, notamment celles liées à la Covid-19, tout en poursuivant notre engagement à conduire le développement économique et l'intégration

financière du continent ». En 2019, l'institution a élargi sa gamme de produits innovants avec sa plateforme d'applications bancaires de base mise à niveau. Le nombre de clients s'est augmenté. La banque a également créé de nouveaux partenariats et lancé des programmes pour renforcer son expérience client et intégrer la bonne conduite, la culture et l'éthique dans toute l'organisation.

« Chacun de nos trois secteurs d'activité a amélioré sa rentabilité et positionné Ecobank pour un succès durable à long terme. Aux lendemains de la fin de l'année, l'efficacité de notre écosystème numérique a été mise en évidence au milieu des défis mondiaux actuels de la pandémie de Covid-19, nous permettant de fournir une continuité de service à nos clients » a rappelé Ade Ayeyemi, directeur général du groupe Ecobank. Selon la banque, les actionnaires ont été satisfaits des progrès réalisés en 2019.

Félix Tagba

Mifa S.A**Deux ans au service du financement des acteurs agricoles**

Le 25 juin dernier, le Mifa (Mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques) a eu 2 ans. Depuis sa création, Le Mifa met en œuvre des stratégies pour faciliter le financement agricole.



Le Mifa a permis de toucher 144 000 acteurs agricoles dont 125 000 producteurs avec près de 163 000 emplois directs et indirects créés au Togo. Le Mécanisme a mobilisé 14 milliards FCFA au profit du secteur.

Une dizaine d'institutions financières sont également mobilisées. « 9 institutions financières bancaires sont en partenariat avec le Mifa aujourd'hui pour financer les acteurs du secteur agricole. Deux ans après, nous avons facilité les financements pour 14 milliards de FCFA au profit des acteurs du secteur sur toutes les filières » a indiqué Aristide Agbossoumonde, directeur général du Mifa S.A.

Parmi les institutions financières mobilisées : Ecobank, BOA, Orabank, Sunu Bank, UTB, BTCL, Sogemef, Fucec et African Lease Togo.

Le Mifa a œuvré pour l'augmentation du niveau de financement du secteur par les institutions financières. Les capacités de différents acteurs ont été renforcées. Les chaînes de valeurs agricoles ont également été structurées.

Le Mifa est également appuyé par le Fida (Fonds international de développement agricole), la Banque africaine de développement (BAD) et le Fonds Khalifa.

Au départ un simple projet, le Mifa est devenu aujourd'hui une Société anonyme (SA). Pour cette année 2020, le Mifa SA ambitionne de mobiliser 50 milliards FCFA au profit de 400 000 acteurs. Le mécanisme veut créer 450 000 emplois.

Félix T.

Covid-19

Ce qu'il faut retenir des trois mois de lutte contre le coronavirus au Togo

Depuis le premier cas positif du coronavirus au Togo officiellement annoncé le 06 mars 2020, le pays est entré en mode alerte. Ainsi, dans son adresse à la nation le 1er avril 2020, le président de la République togolaise, Faure Gnassingbé, a décrété l'état d'urgence sanitaire de trois mois, pour lutter contre le coronavirus afin de l'éradiquer. Durant les trois mois (1er avril - 30 juin), nombre de mesures socioéconomiques et sécuritaires ont été prises par le gouvernement togolais. Aujourd'hui, au terme du délai imparti à l'état d'urgence, quel est le bilan ?

« Face à la gravité de la situation et en conformité avec les dispositions constitutionnelles, je décrète l'état d'urgence sanitaire au Togo pour une période de trois mois. Cette disposition de notre Constitution jamais mise en œuvre dans l'histoire récente de notre nation, est la preuve de la gravité de la situation à laquelle nous sommes confrontés », a déclaré le président Faure Gnassingbé, lors de son adresse à la nation le 1er avril 2020.



Faure Gnassingbé, président de la République togolaise

Pour lutter efficacement contre la Covid-19 au Togo, une cellule de gestion de la crise dirigée par le président Faure Gnassingbé, a été mise expressément en place. Une coordination nationale de gestion de la riposte au Covid-19 et un comité stratégique et scientifique ont également vu le jour. L'objectif est d'avoir un regard avisé sur l'évolution de du virus sur le territoire togolais grâce aux professionnels de la santé et aux scientifiques qui ont mis en place

un plan de de gestion et de riposte sanitaire sous le regard avisé du président Faure Gnassingbé. Le gouvernement a sollicité et obtenu, conformément aux dispositions de l'article 86 de la Constitution togolaise, une autorisation de l'Assemblée nationale pour une période de six (06) mois, afin de pouvoir prendre par voie d'ordonnances toutes les mesures nécessaires à la lutte contre la pandémie de la Covid-19 et ses effets.

CHR Lomé-Commune et centres de santé stratégiques équipés pour une prise en charge des cas de Covid-19

En Conseil des ministres le 21 mars 2020, le gouvernement a décidé de consacrer le Centre hospitalier régional (CHR) Lomé-Commune, à la prise en charge des cas de la Covid-19. Les travaux de rénovation, entièrement financés par le gouvernement togolais, ont permis de doter le CHR d'équipements appropriés pour une meilleure prise en charge.

Toute l'aile sud du CHR avec une capacité de 75 lits a été totalement rénovée et équipée avec des matériels de réanimation, selon les normes de l'OMS. Par ailleurs, pour augmenter la capacité de prise en charge, des tentes et conteneurs ont été installés et aménagés. Une rénovation appréciée par l'OMS lors d'une visite des lieux le 16 avril 2020.

Des structures sanitaires ont été identifiées sur toute l'étendue du territoire pour accueillir les personnes testées positives au coronavirus.

Des équipements de protection et des tests de dépistage aux normes de l'Organisation mondiale de la

santé, ont été réceptionnés par le Togo pour augmenter la capacité opérationnelle à Lomé et à l'intérieur du pays. Toute personne présentant des symptômes du coronavirus peut ainsi se faire dépister de manière totalement confidentielle et gratuite.

Interdiction de vols de pays à risques, fermeture des écoles-universités-lieux de culte-frontières

Le Togo a suspendu, le 20 mars 2020, ses vols en provenance des pays à haut risque. De plus, les voyageurs provenant d'un pays à haut risque, dont la France (par voie aérienne, ou par voie aérienne et terrestre), sont tenus de se placer en situation d'auto-isolément (rester à domicile avec le minimum de contacts y compris avec les membres de sa famille), pour une période de 14 jours et prévoir un suivi médical. Du reste, en ce qui concerne

les frontières terrestres, « Les autorités togolaises ont décidé de renforcer les contrôles sanitaires, aux frontières terrestres qui ne sont pas fermées pour ce qui concerne le Togo », bien que des mesures d'auto-isolément soient également sur la table. La fermeture des frontières, des écoles, des universités et des lieux de culte et l'interdiction des rassemblements, ont également été de rigueur.

Réquisition d'hôtels pour une lutte efficace

Conformément à l'arrêté N° 2020-026/PM/CAB, pris par le Premier ministre, portant réquisition d'hôtels pour faire face à la pandémie de la Covid-19 au Togo, le ministre de la Culture, du Tourisme et des Loisirs Kossivi Egbetonyo a rencontré le 10 avril 2020, les premiers responsables d'hôtels pour mettre en application de l'arrêté.

Le ministre de la Culture, du Tourisme et des Loisirs Kossivi Egbetonyo a rencontré les premiers responsables d'hôtels figurant sur la liste des 10 retenus (sur tout le territoire national sur la base d'une capacité d'accueil supérieure ou égale à 40 chambres) pour réquisition afin de faire face au coronavirus au Togo. Laquelle rencontre a permis à ces hôtels, dont Onomo, d'envisager déjà les dispositions éventuelles à prendre.

Cela a été également l'occasion pour le ministre Kossivi Egbetonyo de rappeler à ces opérateurs hôteliers, l'urgence sanitaire décrétée par le président Faure Gnassingbé et de solliciter sérieusement leur collaboration dans cette bataille contre cette terrible pandémie.

Novissi : 11 362 973 000 F CFA

pour 566 000 bénéficiaires, initiative saluée à l'international, des malfrats arrêtés

Initié par le gouvernement togolais, « Novissi » est un programme de transferts monétaires visant à soutenir tout citoyen togolais éligible ayant perdu son revenu en raison de l'adoption des mesures de riposte contre le coronavirus. Le programme vise à fournir aux personnes et familles les plus vulnérables, des soutiens financiers mensuels, tout au long de l'état d'urgence.

Mise en œuvre en deux mois (avril et mai) sur trois initialement annoncé, « Novissi » a permis de soutenir 566 000 Togolais pour un coût total de 11,3 milliards FCFA ; précisément 11 362 973 000 F CFA dont le paiement par tranche : 1ère tranche (567 002 paiements pour 3 308 387 125 F CFA) ; 2ème tranche (521 420 paiements pour 3 043 394 375 F CFA) ; 3ème tranche (456 420 paiements pour 2 663 216 500 F CFA) ; 4ème tranche (456 420 paiements pour 2 347 975 000 F CFA).

L'initiative a été saluée par de nombreux experts parmi lesquels les Prix Nobel d'économie 2019, Abhijit Banerjee et Esther Duflo. Suspendu pour le dernier mois (juin), le programme « Novissi » pourra, selon le gouvernement,

être activé selon les mesures des éventuels couvre-feux par zone.

Le 08 juin 2020, la police a présenté 04 malfrats dont 3 Togolais et un Béninois comme des malfrats qui escroquaient les gens sur le dos du programme « Novissi ».

Selon la police, ils procédaient par usurpation de fonction. Ils se faisaient passer, soit pour un agent du programme Novissi soit pour un agent d'une compagnie de téléphonie mobile en partenariat avec ledit programme.

opérant dans les filières à haute valeur ajoutée comme le soja. Les producteurs devront respecter certaines conditions : se constituer en groupes d'entente solidaire affiliés, accepter un

contrat d'agrégation avec une PMI/PME, s'engager à cultiver le maïs, le riz, le coton ou le soja et suivre l'encadrement technique de proximité.

Gratuité effective des tranches sociales de l'électricité et réduction des frais de branchement d'eau

Durant l'état d'urgence sanitaire décrété, la gratuité des tranches sociales de l'électricité a été respectée (pour les mois d'avril et mai) par le gouvernement togolais. Le président de la République a fait réduire les frais de branchement d'eau de 75000 FCFA à 25000 FCFA. « Parce que l'une des mesures préventives importantes est de se laver les mains, donc il faut donner accès à l'eau aux populations. Et donc, il y a 5000 (en avril) demandes de branchements d'eau qui attendent et ils seront facturés à 25000 FCFA au lieu de 75000 », a expliqué, sur la TVT le 1er avril 2020, Sani Yaya, ministre de l'Economie et des Finances.

Rôle d'avant-garde et de surveillant de la force spéciale anti-pandémie Covid-19

A part quelques incidents au début de sa mission, la force spéciale mixte anti-pandémie Covid-19 poursuit sa mission de faire respecter les mesures barrières contre le coronavirus et de protéger les personnes et les biens conformément aux directives du gouvernement.

En appui aux élus locaux, préfets et responsables des différents syndicats, la Force a participé à la sensibilisation et à l'éducation des populations dans les marchés et lieux de forte fréquentation du Golfe, d'Agoè-Nyivé et de l'intérieur du pays. Elle a fait également des descentes de jour et de nuit dans les bars et autres lieux de consommation de boissons pour sensibiliser les clients et les tenanciers sur le port des masques et des mesures de distanciation physique, notamment aux carrefours Limousine et Deckon. A la suite de l'ouverture des établissements

scolaires, la Force a visité ces lieux pour contrôler l'effectivité des dispositifs de riposte à la pandémie et sensibiliser les élèves et les enseignants.

Dans le cadre de ses activités, la Force a interpellé le 23 juin 2020 à Blitta un conducteur de camion pour trafic d'enfants. Le 29 juin 2020, au poste de contrôle de Djerhoué dans la préfecture de l'Ogou, la Force a saisi deux sacs de riz et une moto abandonnés par trois peuhls qui ont pris la fuite à la vue des agents. La fouille desdits sacs a permis de découvrir un pistolet de fabrication artisanale. Aussi, des individus se livrant à des jeux collectifs ont été sensibilisés et dispersés dans les quartiers et à la plage. En outre, en exécution de l'interdiction de l'ouverture des discothèques, la Force a procédé à la fermeture de trois (03) discothèques à Lomé à savoir Monaco City à Télessou, Lounge à Anomé et O'Grill à Avédji.

En application de la décision de fermeture des frontières, la Force a quotidiennement empêché l'entrée de groupes de clandestins et autres trafics de produits illicites. Elle a participé à l'accueil et au confinement des compatriotes revenus au Togo et au convoyage des étrangers en transit vers leurs pays de résidence.

La surveillance des frontières terrestres a permis le 17 juin 2020, l'interpellation de trois voleurs de moto qui tentaient de rentrer au Ghana avec leur butin. Par ailleurs, plusieurs pains de cannabis ont été saisis auprès des trafiquants à Aflao, Danyi, Badou et mis à la disposition de l'Office central de répression de trafic illicite (OCRTIDB).

Un plan de riposte agricole Covid-19

Le gouvernement togolais a initié, en avril 2020, un « plan de riposte agricole Covid-19 ». Celui-ci est destiné à consolider la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à améliorer le revenu ainsi que les conditions de vie des producteurs agricoles. Destiné à améliorer le revenu des producteurs et à consolider la sécurité alimentaire, ce plan vise à

produire 225 000 tonnes de coton, 2 millions de tonnes de maïs, 140 000 tonnes de soja et 330 000 tonnes de riz. Le gouvernement a donc lancé un appel dans à tous les producteurs pour qu'ils se fassent recenser par la NSCT pour les cotonculteurs, et à s'approcher des services déconcentrés du ministère dans leur localité, pour les PME/PMI agrégateurs

14 décès, 401 guéris, 642 positifs, 227 actifs, 30316 tests



Aperçu d'une salle du CHR Lomé-Commune

Telles est la situation au Togo (en date du 28 juin à 19h47) depuis le début du coronavirus, il y a trois mois. 27 des 434 personnes testées sont positives portant le nombre total de cas positifs à 642. Ces 27 personnes dont les âges sont compris entre 0 et 35 ans se répartissent comme suit : vingt-six (26) cas parmi les voyageurs

: 13 hommes dans le district I à Lomé, 9 hommes dans le district II à Lomé, 2 hommes à Blitta, 1 fille à Guérin Kouka dans le district de Dankpen et 1 homme dans le district de Mô. 1 cas parmi les contacts (1 garçon dans le district I à Lomé). Cinq (5) nouveaux guéris ont été enregistrés portant à 401 le nombre total de patients guéris de Covid-19.

Couvre-feu levé, études supérieures en ligne, reprise des classes, port obligatoire de masque, relance économique

Le 06 juin 2020, le gouvernement a décidé la levée du couvre-feu. Le bouclage des villes a été levé. Le port du masque a été rendu obligatoire pour tous depuis le 09 juin. Une règle qui s'appliquait déjà au personnel de santé sur toute l'étendue du territoire.

de prendre toutes les dispositions pour ralentir, maîtriser et mettre un terme à la transmission de ce fléau. Nous ne lésinerons sur aucun moyen. C'est le sens à donner à toutes les actions que nous avons entreprises depuis lors», affirme Faure Gnassingbé.

« Au Togo, il est de notre devoir

Réalisé par Attipoe Edem Kodj

ACHETEZ & LISEZ désormais

tm togomatin

sur **MONKIOSK.com** ou sur le portail **Lome.com**

www.monkiosk.com **www.alome.com**

Méditation

« L'homme est un animal qui, du moment où il vit parmi d'autres individus de son espèce, à besoin d'un maître. Car il abuse à coup sûr de sa liberté à l'égard de ses semblables ; et, quoique, en tant que créature raisonnable, il souhaite une loi qui limite la liberté de tous, son penchant animal l'égoïsme l'incite toutefois à se réserver dans toute la mesure du possible un régime d'exception pour lui-même. Il lui faut donc un maître qui batte en brèche sa volonté particulière et le force à obéir à une volonté universellement valable, grâce à laquelle chacun puisse être libre. Mais où va-t-il trouver ce maître ? ce maître ? Nul part ailleurs que dans l'espèce humaine. Or ce maître, à son tour, est tout comme lui un animal qui a besoin d'un maître.

(...) Cette tâche est par conséquent la plus difficile à remplir ; à vrai dire sa solution parfaite est impossible. »

Emmanuel KANT

Histoire drôle



Il était une fois de vrais humains...

"Cette photo (ci-dessus) est réelle. Elle fut prise à Damas en 1899 : le nain handicapé c'est Samir, il est chrétien et incapable de marcher. Celui qui le porte sur son dos c'est Mohamed, il est musulman et aveugle et compte sur Samir pour lui indiquer le chemin, tandis que Samir se sert de son dos pour se déplacer dans les rues de la ville. Ils étaient tous deux orphelins et sans famille et logeaient dans la même chambre. Samir était hakawati, il avait le don de la narration et racontait des contes de mille et une nuits aux clients d'un café de Damas. Mohamed quant à lui vendait les bol bolas devant le même café et se plaisait à écouter les histoires de son ami. Quand Samir mourut, son ami Mohamed se retira dans leur chambre où on le trouva mort après avoir pleuré son compagnon sept jours de suite."

Nous pouvons tous vivre ensemble, malgré nos différences... La religion est personnelle, l'amour est universel.

Photo du jour



Commentez l'image ci-dessus

Blagues

Mon frère, ne te fatigue pas pour essayer de satisfaire une femme ... tu n'y arriveras JAMAIS! Même DIEU n'y est pas arrivé !

Il a donné des sourcils ... elles ont rasé pour redessiner,

Il a donné des ongles... elles ont coupé pour mettre des faux

Il a donné des cheveux ... elles préfèrent les faux

Il a donné des seins ... elles sont allées gonfler ça !

Il a donné le teint ... elles se (Café au lait)

Il a donné des fesses ... elles ont mis cube Maggi dedans...

QUI es tu pour espérer satisfaire une femme ? Repose-toi et contente toi d'observer. FAIS JUSTE TON DEVOIR.

Un monsieur rend visite à son ami, il arrive tard dans la nuit, son ami lui dit :

Soit tu dors sur le divan, soit tu dors avec Bébé.

Il réfléchit et se dit : les bébés font pipi au lit et des fois pleurent la nuit, il dit :

Non je dors sur le divan.

Le lendemain une très belle jeune fille sort de la chambre et le salue : Bonjour Mr. je suis Béatrice (la bonne de la maison) mais tout le monde m'appelle Bébé ici, et vous ?

Il regarde la fille et dit :

Appelle moi simplement idiot."

Débat

En plein sommeil, une femme crie dans son rêve: "sors vite mon mari est arrivé". Son mari qui dormait à côté d'elle se réveille en sursaut et se jette par la fenêtre; il se casse le bras et perd 3 dents avant de se rendre compte qu'il est chez lui. Selon vous, entre l'homme et la femme qui est infidèle ?

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigeria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51

EMSTOGO (Tél: 22 26 70 51)

FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96

TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68

SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV: Tél: 22 20 13 20

TOGO CELLULAIRE: Tél: 22 22 66 11

TOGO TELECOM: Tél: 22 21 47 14

SANTÉ GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA; Tél: 22 23 46 77

CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37

CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77

CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01

CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68

HORLOGE PARLANTE; Tél: 116

CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat

Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél: 90 17 03 30

HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé); Tél: 22 61 30 63

LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél: 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30

AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19

BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72

GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60

GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé); Tél: 22 35 18 28

GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida); Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel Communication, Location d'espaces Conseils, Wedding Planner et Décoration Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54

Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)

LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)

MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)

PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT: Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19

COURS DE CAPOEIRA; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90

COURS DE ZUMBA: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»; Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30

COURS DE ZOOMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME); Tél: 90 30 38 75

CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine); Tél: 90 15 39 87

SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél: 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél: 22 40 04 99

« A feu nu »

Un clin d'œil de Théo Ananissoh aux écrivains africains oubliés des éditions parisiennes

« A feu nu » est un nouvel ouvrage de l'écrivain Théo Ananissoh, originaire du Togo. « Cet ouvrage entame la publication au Togo des essais et chroniques que j'écris depuis plusieurs années », a écrit Théo Ananissoh sur son compte Facebook. L'ouvrage sera bientôt disponible à Lomé les éditions Awoudy ».

L'œuvre « A feu nu » peut être perçue comme un essai sur le devenir de l'Afrique et de ses auteurs africains. Sur la couverture, on peut lire « Essais sur nous ». L'essai « A feu nu » de Ananissoh serait d'une part la réflexion sur la mémoire des éminents écrivains africains de l'époque coloniale dont leurs traces ont disparu dans les éditions parisiennes. D'autre part, cet ouvrage est un ensemble de réflexions sur les écrivains africains contemporains ainsi que les maisons d'édition africaines. « Je suis allé à Paris, pour mes études, en 1986. J'y ai vu à des occasions littéraires ou croisé dans la rue 'Mongo

Beti', ' Tchicaya U Tam'si', 'Sony Labou Tansi' et bien d'autres de nos écrivains qui sont nés à l'époque de la colonisation directe. Ils n'étaient plus jeunes, tout comme leurs interlocuteurs français qui les estimaient et qui éditaient leurs écrits », se souvient l'écrivain Théo Ananissoh. Cependant, il faut penser que « flamber hors d'un foyer, c'est flamber largement à perte et sans lendemain ». En effet, vingt ou vingt-cinq ans après leur disparition (Mongo Beti, Tchicaya U Tam'si, Sony Labou Tansi, etc.), l'auteur Ananissoh a constaté avec étonnement que leur nom n'était plus guère connu

dans les maisons d'édition parisiennes (en dehors de Présence Africaine).

Né en 1962 en Centrafrique, Théo Ananissoh est titulaire d'une maîtrise de Lettres modernes et d'un doctorat en Littérature générale et comparée de l'université Paris III - Sorbonne Nouvelle. De 1991 à 1994, il enseigne le français dans des collèges de l'académie de Versailles. De 1996 à 2001, l'université de Cologne, en Allemagne, le recrute pour enseigner la littérature africaine francophone. Théo Ananissoh est l'auteur des romans tels que « Ténèbres à midi » (Paris, Gallimard, 2010)

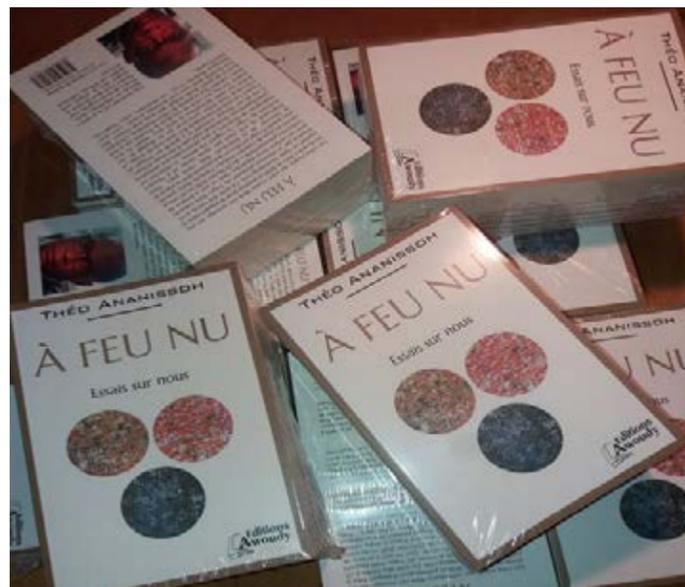


Figure 1 La couverture de l'ouvrage A feu nu

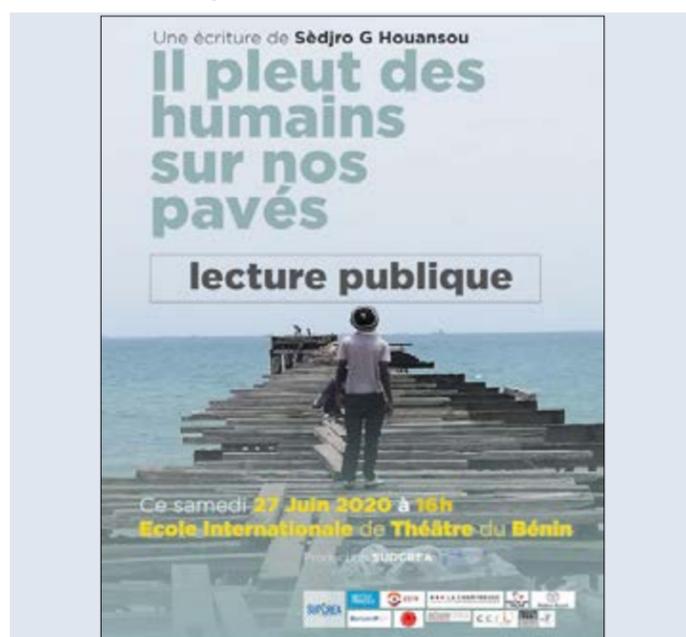
; « Un reptile par habitant » (Paris, Gallimard, 2007) ; Lisahohé (Paris, Gallimard, 2005). Ananissoh est également l'auteur de « Yeux ouverts » : (Togo, Éditions Haho, 1994). À l'occasion d'une résidence d'écriture en Tunisie, il a aussi écrit un récit, publié dans un ouvrage collectif « 1 moins un », (in Vingt ans pour plus tard, Tunis, Ed. Elyzad, 2009).

Nadia Edodji

Sèdjro Giovanni Houansou,

Lecture publique de sa pièce « Il pleut des humains sur nos pavés »

« Il pleut des humains sur nos pavés » est une pièce de théâtre du Béninois Sèdjro Giovanni Houansou. Sous d'autres cieux les activités culturelles reprennent peu à peu. C'est le cas du Bénin. Néanmoins, les organisateurs exigent toujours le respect des gestes barrières en raison de cette crise pandémique Covid-19. L'association béninoise « SudCrea » a initié, le 27 juin dernier, une lecture publique de la pièce « Il pleut des humains sur nos pavés » de S. Giovanni Houansou.



La lecture publique de textes francophones n'est plus un secret pour « SudCrea ». Cette association a mis en place le concept « Les Embuscades de la scène » qui donne une première chance de diffusion aux jeunes metteurs en scène béninois et coordonne le projet « Les Didascalies Du Monde » qui organise tous les mois à Cotonou des lectures publiques de textes francophones. En effet, compte tenu du respect des gestes barrières contre le coronavirus, c'est au plus une cinquantaine de

personnes qui ont eu accès à la lecture publique du texte « Il pleut des humains sur nos pavés » « Adé, 16 ans, muette, a disparu dans Katanga. La police banalise l'information alors que Katanga est en ébullition. Le gouvernement écrase les mouvements de foule et ordonne la désagrégation du quartier. Deux policiers, en représailles à la perte de l'un des leurs, assassinent Tam, jeune homme dont l'amour se révèle à Adé après un viol collectif. Tam est différent. Adé le sait, et maintenant qu'il a été brûlé par

des policiers, elle est prostrée dans les retranchements de Gobi, père adoptif de Tam, "chef" de Katanga. La spirale de la violence, entretenue, va se mêler à l'expression d'un amour sincère dont les mots s'élèvent comme les vagues de l'océan, pour s'écraser sur des mémoires d'humains et de villes », tel est le résumé de ladite du Béninois Houansou.

Né à Cotonou en novembre 1987, Sèdjro G. HOUANSOU est dramaturge et metteur en scène. Après une maîtrise en sciences politiques, il poursuit sa formation universitaire par un master Gouvernance et Démocratie de la Chaire Unesco des droits de l'homme et de la démocratie à l'Université d'Abomey Calavi. En 2014, son mémoire de fin d'étude porte sur l'auto-emploi des jeunes dans le contexte du développement local en République du Bénin. Ce sujet se retrouve encore aujourd'hui dans ses textes.

Ce dramaturge est finaliste du « Prix RFI Théâtre » à deux reprises : en 2016 avec « Courses au soleil », en 2017 avec « La Rue Bleue », avant d'en être le lauréat en 2018 avec « Les inamovibles ».

Nadia Edodji

« Les nuits du monde »

Un festival à vocation double

Le projet musical « Les nuits du monde » est un festival à double vocation. Il est d'abord question de promouvoir l'apprentissage du français par le biais de la chanson auprès des jeunes, puis d'encourager les jeunes artistes de toute la francophonie à se faire connaître auprès d'un public international.



Le Logo Des Nuits Du Monde

Réseau international de festival de chanson francophone, « Les nuits du monde » ont pour spécificité d'organiser des concerts qui mêlent les artistes professionnels et les jeunes, pour le moment des lycéens qui apprennent le français par le biais de la chanson. « Les nuits du monde » réunissent un public de jeunes passionnés de musique francophone actuelle qui choisiront dans le répertoire des nuits du monde, les chansons qu'ils interpréteront sur scène, devant un public nombreux. De plus, des professionnels du spectacle vivant seront également présents et, pour chaque festival, un groupe de musiciens professionnels est invité à se produire sur scène. Aussi un salon du disque est-il prévu, proposant à la vente les disques du répertoire.

Qui peut participer ?

Tout chanteur ou groupe de musique francophone professionnel peut postuler au projet « Les nuits du monde ». Cependant, il faut remplir un certain nombre de conditions. Il faut avoir au moins un album publié, avoir des chansons dont les paroles sont en français. Par ailleurs, il faudra donner l'accord de l'utilisation et l'interprétation de vos chansons par les jeunes lors des festivités des « Nuits du monde ».

Tous les styles musicaux sont acceptés et l'inscription aux « Nuits du monde » est gratuite. La date limite d'inscription est le 15 septembre pour la première édition des « Nuits de Pologne ».

N.E.

Compétition européenne

Ihlas Bebou et Hoffenheim disputeront l'Europa ligue

Lors de la 34e et dernière journée de la Bundesliga allemande disputée ce week-end, Hoffenheim a étrillé le Borussia Dortmund 4 buts à 0. Une victoire qui leur ouvre les portes de l'Europa ligue.



Ihlas Bebou

L'international togolais Ihlas Bebou et son club Hoffenheim, ont été sans pitié pour le Borussia Dortmund. Le club du technicien français Lucien Favre, s'est lourdement incliné à domicile 0 but contre 4 face à Hoffenheim, sur un quadruplé d'Andrej Kramaric. Le Togolais Ihlas Bebou a disputé tout le match avec à la clé une passe décisive sur la 3e réalisation du Croate. Avec cette victoire, Hoffenheim finit 6e au classement général pour 52pts au

compteur et décroche ainsi son ticket qualificatif pour la ligue Europa la saison prochaine (2020-2021).

L'attaquant togolais de 26 ans, Ihlas Bebou, finit bien cette saison sur une performance de rapidité. Il est classé 5ème joueur le plus rapide de la Bundesliga avec une vitesse de 35,5 km/h. Une distinction qui confirme l'une des grandes qualités du Togolais : vivacité, accélération, jeu de profondeur.

A. E. K.

Football et mercato

La Togolaise Woédikou Afi s'engage avec l'AJ Auxerre

Arrivée chez l'Entente sportive des trois cités de Poitiers (France) en décembre 2019, la footballeuse togolaise Woédikou Apeafa Afi Mafille s'engage avec l'AJ Auxerre.

La meilleure footballeuse togolaise en 2018 et 2019, Woédikou Apeafa Mafille, engagée en régional féminin en France il y a peu, change de club.

Elle signe à l'AJ Auxerre toujours en France. L'ancienne sociétaire d'Athlète FC de Lomé a paraphé un contrat d'une saison avec le club auxerrois. Celle qui a connu un bon début avec l'équipe poitevine, va débiter un autre club dans la même division en France. Avec cette nouvelle aventure, elle espère une montée en deuxième division à l'issue de la saison 2020-2021.

Son passage à Poitiers a indubitablement marqué les esprits. Ce qui lui a valu ce nouveau challenge en D3 française.

Attipoe Edem Kodjo



Woédikou Afi Mafille lors de la signature

Classements définitifs 2019-2020

Quel impact du coronavirus sur les résultats escomptés des clubs de D1 et D2 togolais ?

Dans des documents en date du 24 juin 2020, la Fédération togolaise de football (FTF) a rendu publics, les classements définitifs des championnats de D1 et D2 (saison 2019-2020), précocement arrêtés pour cause de Coronavirus. La Covid-19 a-t-elle facilité ou compliqué les choses ?



Une rencontre de championnat D1

En première division, Asko de Kara (37 points +8) est champion de la saison 2019-2020 à l'issue des 20 journées. Le club jouera à la Ligue africaine des champions, la saison prochaine. Unisport de Sokodé, 2ème (34 points +3) sera en Coupe CAF, la saison prochaine.

Avec juste 3 points de différence entre Asko et Unisport alors qu'il restait encore 6 journées, le club de Kara est peut-être sauvé par le coronavirus, quand l'on scrute la grande forme d'Unisport cette saison. Un regret sûrement pour Unisport qui avait les ressources pour être champion.

Revers de la médaille, Unisport devrait aussi remercier le coronavirus dans le sens où depuis qu'il a perdu son invincibilité face à Gbohloe-Su, il n'était plus dans un état de grâce et le Dynamic togolais (Dyto) était tout près derrière (3e avec 32 points +8), à deux points d'Unisport.

L'ASCK (5e avec 30 points +6), un peu en dedans après une campagne continentale âprement disputée, peut en vouloir au coronavirus, car avait encore 6 journées pour remonter la pente avec le retour de leur patout buteur Kossi Koudagba (paix à son âme).

Koroki de Tchamba 13e (18 points -14) et Maranatha dernier (16 points -15) classé bon dernier, peuvent témoigner de leur gratitude au coronavirus

du fait que leur avenir était sérieusement compromis en D1 la saison prochaine. Grâce à l'arrêt, les deux clubs élites de la saison 2018-2019 sont maintenus en première division. D2, Scénario quelque peu identique

En deuxième division dans la zone nord, AS Binah de Pagouda (22 points +7), sera en première division grâce à cet arrêt provoqué par la Covid-19 qui n'a plus de souci à se faire pour son dauphin Kakadl de Doufelgou (20 points +5), à seulement deux unités du leader. Gbikinti et CDF Haknour, respectivement 9e et 10e peuvent remercier le coronavirus.

Dans la zone sud, Ententell de Lomé, est "enfin" de retour en D1 avec cet "arrêt coronavirusé" (26 points +14). En tête avec 6 points de plus que son dauphin (Kotoko de Lavié 20 points +4) à 7 journées de la fin, tout était possible mais il serait difficile avec cet écart et la constance des coéquipiers de Victor Nukafu. Koto FC de Morétan et Agaza FC de Lomé sont les deux derniers sauvés par la cloche du coronavirus.

In fine, l'arrêt des championnats togolais de 1ère et 2e division a fait autant de satisfaits que de mécontents. Quoi qu'il en soit, les mieux placés au classement le doivent à leur constance et leur travail.

Attipoe Edem Kodjo

Covid-19

Attention aux cas asymptomatiques, pré-symptomatiques et aux cas bénins

Plusieurs mois après son émergence, le virus de la Covid-19 continue de livrer ses secrets. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) vient de produire un nouveau document sur les cas asymptomatiques, pré-symptomatiques et cas bénins qui peuvent constituer un obstacle dans la lutte contre la propagation du virus.

Comme l'avait dit l'organisation onusienne dès le départ, il y a des cas de contaminations où les personnes présentent des symptômes et tombent malades. D'autres par contre ne manifestent aucun symptôme. Voilà qui devrait inquiéter les pays africains dans lesquels, un confinement général est quasi impossible, où les moyens ne permettent pas de passer au test généralisé et où l'on commence par reprendre progressivement les activités.

Et l'on sait que dans les communautés africaines, l'absence de symptômes est associée à une absence de maladie. Ce qui n'est malheureusement toujours pas le cas. L'on risque de grandes contaminations par des cas asymptomatiques. L'OMS recommande le port de masque de protection de qualité, l'hygiène des mains, la distanciation physique (éviter les foules). Ce qu'il faut savoir sur les trois cas cités plus haut.

Qu'est-ce qu'un cas asymptomatique ?

Les cas asymptomatiques de Covid-19 sont des personnes infectées par le SRAS-COV-2, mais qui ne présentent pas de symptômes. Testées positives, ces personnes n'ont pas développé les signes comme la fièvre, la toux ou les difficultés respiratoires. Elles peuvent être dans le déni de leur état d'infection ou mettre en doute la validité des méthodes de tests. Elles ont donc tendance à ignorer ou à refuser tout conseil en matière de respect des mesures de santé publique visant à prévenir la

transmission de la maladie à des membres de leurs familles, à leurs amis et à leurs communautés.

Qu'est-ce qu'un cas pré-symptomatique ?

Les cas pré-symptomatiques de Covid-19 sont des personnes infectées, qui peuvent transmettre le virus à d'autres personnes bien avant de présenter les signes. Cela peut survenir deux à trois jours avant l'apparition des premiers symptômes. Cette période est appelée phase pré-symptomatique ou latente. Les cas pré-symptomatiques développent plus tard des signes de la Covid-19. Mais le

mal aura été déjà fait.

Qu'est-ce qu'un cas bénin de Covid-19 ?

Certains cas de Covid-19 peuvent présenter des signes et symptômes bénins, mais susceptibles d'infecter d'autres personnes. L'attitude généralement observée qui consiste à attendre l'apparition de symptômes allant d'un niveau modéré à sévère avant de prendre des mesures préventives constitue un danger pour la santé des autres. La Covid-19 peut être transmise par des patients présentant ou non des symptômes.

Edem Dadzie

Covid-19

Le Profamed offre du matériel de protection aux médias publics

Le Projet de formation et d'appui au secteur de l'audiovisuel et des médias (Profamed) a offert ce jeudi 2 juillet, du matériel de protection contre la Covid-19 aux médias publics. La cérémonie de remise du matériel s'est déroulée au cabinet du ministère de la Communication, des Sports et de l'Education à la citoyenneté.

Ces équipements sont composés de 14 000 masques, 140 litres de solutions hydroalcoolique, 1200 paires de gants et 6 dispositifs de lave main. Ils ont été remis aux représentants de ces médias par le ministre de la

Communication, Foli-Bazi Katari et l'Ambassadeur de France au Togo, Marc Vizio.

Ces derniers, lors de la cérémonie de remise, se sont réjouis de l'excellent partenariat entre le Togo et la France. Un partenariat



Le ministre de la Communication et l'Ambassadeur de France remettant le matériel aux bénéficiaires

qui a permis aux deux pays de relever beaucoup de défis en ces temps de crise

sanitaire. Le rapatriement au Togo de beaucoup de Togolais bloqués en Europe

et des européens bloqués au Togo vers la l'Europe à cause du coronavirus, sont des exemples concrets de cet excellent partenariat entre les deux pays.

Selon l'équipe de coordination du Profamed, la remise de matériel de protection contre la Covid-19 au profit des médias public, fait suite à celui effectué au profit des médias privés, avec le soutien de la « plateforme des médias du Togo » au mois de mai dernier.

La rédaction

ACTE D'APPEL DU JUGEMENT N°3133/2018 DU 30/11/2018 DU TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE PREMIERE CLASSE LOMÉ

En deux mil vingt et un le vendredi trois (03) juillet

A la requête de monsieur **ATANDJI Ayawo**, demeurant et domicilié à Lomé
CéI : 90 06 80 24 / 92 10 26 69 ;
Me Essomada SANSANG
Huissier de Justice près la Cour d'Appel
Et le Tribunal de Première Instance de LOMÉ
demeurant et domicilié en ladite Ville
GTA Breille Bé Kikamé Face SAZOF et
LONATO Immeuble Grand Hôtel
TéI : 90 09 70 51 / 98 46 68 16

Signifié et déclaré à :
Monsieur **SEYDOU Djibo**, demeurant et domicilié à Lomé, où étant et parlant à :
L'intéressé n'ayant pas de domicile ni de résidence connus, nous avons signifié l'acte par affichage à la porte principale de l'auditoire du Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé et avons inséré aussi dans le journal TOGO MATIN conformément à ordonnance N°1535/2020 du Président du Tribunal de Première Instance de Lomé.

Que le requérant est appelant de fait par les présentes, il interjette formellement appel du jugement N°3133/2018 rendu le **30 novembre 2018** par le Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé, en son audience publique ordinaire, pour les torts et griefs que lui cause ladite décision, lesquelles seront déduits en temps et lieu devant la Cour d'Appel.

De suite et à même requête, nous avons Huissier de Justice sus dit et soussigné donné assignation au sieur **SEYDOU Djibo** à comparaître le **vendredi vingt-quatre (24) juillet 2020 à huit (08) heures du matin et jours suivants** s'il y a lieu à l'audience et par-devant la Cour d'Appel de Lomé, séant au palais du Renouveau de ladite ville ;

POUR :
L'objet du présent Appel est de voir infirmer le jugement dont appel aussi bien pour les conclusions prises devant le 1^{er} Juge que pour ceux à exposer en temps et lieu devant la Cour et adjuer aux appelants l'entier bénéfice de leurs conclusions ;

PAR CES MOTIFS

En la forme :
Recevoir le requérant appelant du jugement N°3133/2018 rendu le **30 novembre 2018** par le Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé ;

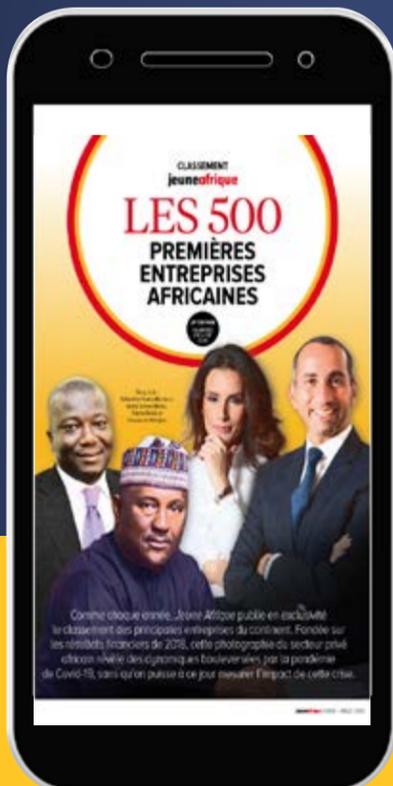
Au fond :
Où infirmer le jugement dont appel et statuant à nouveau ;
Adjuer aux appelants l'entier bénéfice des conclusions qu'il prendra devant la Cour ;
S'entendre l'intimé déclarer non recevable en tout cas, mal fondés en ses demandes, fins et conclusions ;
S'entendre en outre condamner l'intimé aux dépens ;

SOUS TOUTES RESERVES
ET POUR QU'IL NE L'IGNORE
Nous leur avons, étant et parlant comme ci-dessus, remis et laissé à chacun copie du présent exploit dont le coût est de F CFA

L'HUISSIER,
Me SANSANG Essomada

DÉCOUVREZ LE NOUVEAU NUMÉRO
DE JEUNE AFRIQUE

LES 500 PREMIÈRES ENTREPRISES AFRICAINES



**DISPONIBLE
DÈS MAINTENANT**
chez votre marchand
de journaux et en édition
digitale pour seulement
1€



www.jeuneafrique.com

